

À quoi servent les cotisations ?



À quoi servent les cotisations ?

- Plus de **2,5 milliards** de boîtes de *médicaments remboursés*
- 335 millions** de *consultations* et *visites médicales*
- 59 millions** de *journées d'hospitalisation*
- 29,5 millions** de *personnes couvertes* par au moins une des prestations versées par les Caf
- 5,7 millions** de bénéficiaires d'*aides au logement*
- Plus de **2 millions** d'*allocataires* bénéficient de *prestations petite enfance*
- 11,9 millions** de *retraités*
- Près de **255 000** bénéficiaires de l'*aide ménagère à domicile*
- Près de **555 000** personnes bénéficient du "*minimum vieillesse*"

Le coût de gestion du réseau Urssaf représente 0,32% des sommes encaissées.

359,7 milliards d'euros encaissés en 2008*
À quoi ça sert ?

pour une protection sociale **solidaire**

2,9€

Branche accidents du travail - maladies professionnelles

Les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) versent les prestations liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

41,3€

Branche maladie

Les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) versent les prestations maladie, maternité, invalidité/décès.



24,4€

Branche retraite

Les caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) versent les pensions de retraite de base des salariés de l'industrie, du commerce et des services de même que les pensions de réversion et l'assurance veuvage.

19,2€

Branche famille

Les caisses d'allocations familiales (CAF) versent les prestations familiales et gèrent des prestations complémentaires afin d'aider les familles dans leur vie quotidienne et lutter contre la précarité.

12,2€

Autres organismes

Outre les quatre branches du régime général, l'Accoss et les Urssaf agissent pour le compte d'autres organismes.

Le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) finance divers avantages vieillesse relevant de la solidarité nationale (minimum vieillesse...).

Le Régime social des indépendants (RSI) gère la protection sociale personnelle et obligatoire des chefs d'entreprise indépendants.

La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) est chargée d'apurer les déficits passés de la Sécurité sociale.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) contribue au financement des structures d'accueil des personnes âgées dépendantes et handicapées.

Les Autorités organisatrices de transport (AOT) ont pour mission d'organiser, de coordonner et de financer les transports publics.

...

* Les Urssaf et l'Accoss recourent des prélèvements sociaux (des cotisations de Sécurité sociale, des contributions telles que la CSG et la CRDS ainsi que d'autres taxes...) et bénéficient de versements financiers, de l'État par exemple.

Qui finance la Sécurité sociale ?

Les employeurs et leurs salariés

- employeurs et salariés des entreprises du commerce, de l'industrie et des services ;
- particuliers employant du personnel et leurs salariés (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile, femmes de ménage...);
- employeurs publics et leurs collaborateurs.

Les travailleurs indépendants


- artisans et commerçants ;
- professions libérales.

Et également


- **les ménages**
retraités, détenteurs de produits d'épargne, consommateurs (taxes sur tabac et alcool...);
- **l'État**
l'État compense financièrement l'essentiel des exonérations de cotisations sociales, de même qu'il prend en charge des cotisations et prestations.



(1) Caisses générales de Sécurité sociale dans les Dom



*Depuis 1945, la France a fait le choix d'une Sécurité sociale protégeant **solidairement** l'ensemble de la population, quels que soient l'âge, la santé ou le niveau de ressources des citoyens.*



*L'obligation pour tous de participer et de cotiser à ce socle commun est la meilleure garantie d'une protection sociale de haut niveau, **solidaire** et **durable pour tous**.*